MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DU JURY

Concours externe pour l'accès au corps des attachés de la DGSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE
DGSE

Session 2023

TABLE DES MATIÈRES

I. STATISTIQUES 3

1. Epreuves d'admissibilité
2. Epreuves d'admission

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL 5

III. CONCLUSION 6

Les épreuves d'admissibilité du concours externe pour l'accès au corps des attachés de la direction générale de la sécurité extérieure se sont déroulées les 7 et 8 décembre 2023.

Les épreuves d'admission se sont déroulées du 27 février au 9 avril 2024.

Conformément à l'arrêté du 20 octobre 2023, le nombre total de postes ouverts était de 30 répartis de la manière suivante :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 10 postes ;
- spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » : 2 postes ;
- spécialité « sciences et technologie : informatique » : 3 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 5 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 5 postes ;
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : 5 postes.

I - STATISTIQUES

Le nombre de candidats inscrits au titre de la session 2023 était de 1040 (420 femmes et 620 hommes).

667 candidats soit 64,1%, étaient présents aux 3 épreuves écrites.

135 candidats, dont 51 femmes, ont été déclarés admissibles par le jury :

- 93 pour la spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » (37 femmes et 56 hommes) ;
- 10 pour la spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » (7 femmes et 3 hommes) ;
- 4 pour la spécialité « sciences et technologie : informatique » (4 hommes) ;
- 13 pour la spécialité « langue et civilisation : russe » (3 femmes et 10 hommes) ;
- 7 pour la spécialité « langue et civilisation : chinois » (2 femmes et 5 hommes) ;
- 7 pour la spécialité « langue et civilisation : arabe » (2 femmes et 5 hommes).

10 candidats se sont désistés : 5 en géopolitique, 2 en arabe et 1 en administration, en chinois et en russe.

125 candidats, soit 48 femmes et 77 hommes, ont passé l'ensemble des épreuves orales.

La délibération du jury a eu lieu le 9 avril 2024.

Toutes spécialités confondues, le jury a retenu :

- 25 candidats admis en liste principale (13 femmes et 12 hommes) ;
- 25 candidats en liste complémentaire (8 femmes et 17 hommes).

La répartition par spécialité est la suivante :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 10 en liste principale (7 femmes et 3 hommes) et 23 en liste complémentaire (7 femmes et 16 hommes) ;
- spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » : 2 en liste principale (2 femmes) et 2 en liste complémentaire (1 femme et 1 homme) ;
- spécialité « sciences et technologie : informatique » : 3 en liste principale (3 hommes) ;
- spécialité « langue et civilisation : russe » : 3 en liste principale (1 femme et 2 hommes) ;
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : 5 en liste principale (1 femme et 4 hommes) ;
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : 2 en liste principale (2 femmes).

1- Epreuves d'admissibilité

Les moyennes des notes obtenues par les candidats lors des épreuves d'admissibilité s'échelonnent entre :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : de 3,4 à 16,30 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 12,83.
- spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » : de 2,96 à 13,65 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 10,03.
- spécialité « sciences et technologie : informatique » : de 4,37 à 14,89 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 11,46.
- spécialité « langue et civilisation : russe » : de 5,22 à 14,23 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 10,91.
- spécialité « langue et civilisation : chinois » : de 8 à 17,83 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 11,03.
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : de 4,12 à 14,98 sur 20 ;
  Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 9,16.

2- Epreuves d'admission

Les moyennes des notes obtenues par les candidats à l'issue des épreuves d'admission s'échelonnent entre :

- spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : de 11,07 à 16,11 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 15,41.
- spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » : de 9,02 à 13,96 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 12,56.
- spécialité « sciences et technologie : informatique » : de 10,92 à 15,15 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 12,22.
- spécialité « langue et civilisation : russe » : de 10,46 à 15,04 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 12,94.

- spécialité « langue et civilisation : chinois » : de 11,91 à 15,07 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 12,51.
- spécialité « langue et civilisation : arabe » : de 7,91 à 14,05 sur 20 ;
  Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu la moyenne de 13,89.

II - COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Au regard des spécificités de la DGSE et des emplois occupés par ses cadres de catégorie A, le jury s'est attaché à identifier les candidats qui, au-delà de leurs connaissances et compétences académiques, présentaient les meilleurs profils pour s'épanouir et progresser sereinement au sein de l'environnement professionnel du Service. Ainsi, le degré de maturité ressenti chez les candidats, leur adaptabilité (à des environnements ou des référentiels nouveaux, à la vie en administration sur des emplois d'analyse ou d'officier traitant voire de manager) ont été des critères importants dans le processus de sélection. Des mises en situation ont été systématiquement proposées pour vérifier et évaluer ces dispositions chez les candidats admissibles. Certains, très brillants par ailleurs, sont ainsi restés trop scolaires dans leur réponse, alors que d'autres ont montré une autonomie, une empathie, un sens pratique, des relations humaines et une intelligence de situation qui les ont distingués aux yeux du jury, identifiant en eux des personnalités solides et adaptables.
Enfin, le jury s'est également attaché à sonder la sincère motivation des candidats, à travers des questions sur l'organisation du Service, ses caractéristiques et sa place dans la communauté nationale du renseignement ainsi qu'au sein du ministère des Armées. Au-delà de ces connaissances, le jury a veillé à vérifier que chaque candidat avait conscience des contraintes qui pèsent sur un attaché de la DGSE (contraintes professionnelles, contraintes liées au statut d'attaché et droits et devoirs des fonctionnaires).

Les candidats ayant obtenu une excellente note sont en général ceux qui ont réussi à montrer au jury qu'ils avaient intégré la spécificité du concours d'attaché de la DGSE et des métiers auxquels il mène par rapport aux autres concours de la fonction publique (en particulier celui du MEAE et de l'INSP) et aux autres métiers du ministère des Armées.

L'exercice du triptyque est apparu maîtrisé à des degrés divers par les candidats, ceux ayant suivi une formation de préparation aux concours étant visiblement plus familiers avec le format sans que les attendus du jury ne soient cependant globalement atteints.
Une grande majorité de candidats ont eu en effet de la peine à se positionner sur les sujets qu'ils ont eu à traiter, ce qui a limité la qualité des débats qui ont souvent plus ressemblé à une discussion convenue tendant à l'interview et non à l'échange contradictoire. Trop peu de candidats sont arrivés à prendre de la hauteur, problématiser les sujets traités ou utiliser leur vécu pour renforcer leur argumentaire. Il en a été de même pour le rôle de l'observateur pour lequel une majorité de candidats se sont contentés de décrire de manière détaillée la séquence à laquelle ils venaient d'assister mais sans qualifier ou se prononcer réellement sur la forme et le fond des échanges ou encore la personnalité de l'exposant et du répondant.

Destiné plus à appréhender les traits de caractères des candidats dans leur capacité à argumenter, convaincre, développer et exprimer une opinion critique, le jury regrette qu'une très large majorité de candidats n'ait pas compris véritablement les attendus de l'exercice, tous affichant une véritable volonté de consensus prudent.

A l'image du triptyque, les prestations des candidats à l'épreuve du grand oral sont apparues assez hétérogènes. Les postulants semblant avoir bénéficié d'une préparation spécifique aux concours de nature administrative ont dans l'ensemble mieux répondu aux exigences de l'exercice.

Pour ce qui concerne la partie consacrée à la présentation personnelle, le jury s'étonne qu'une part non négligeable des exposés n'aient pas été sérieusement préparés (exposés peu ou pas construits, plan annoncé non suivi, temps non respecté quasiment jamais en dépassement). Seul moment de l'exercice totalement à la main du candidat, cette phase de l'oral devrait de fait nécessairement faire l'objet de toutes les attentions afin d'assurer la meilleure entrée en matière possible auprès du jury. Quelques candidats se sont d'ailleurs distingués cette année par des exposés parfaitement construits, reprenant l'ensemble des éléments clés figurant dans leur dossier et mettant en œuvre une construction narrative intelligente voire innovante pour certains.

La partie consacrée à l'échange avec le candidat, sous la forme de questions/réponses, a confirmé quant à elle des profils académiques pour la plupart solides. En dépit du bon niveau général des postulants, le jury a observé cependant pour une large majorité d'entre eux des lacunes en matière de connaissances de base de la fonction publique que les candidats aspirent pourtant à intégrer et du monde du renseignement - plus précisément de la DGSE - qu'ils aspirent à rejoindre. Or, l'ensemble de ces données sont aisément disponibles en sources ouvertes et accessibles.

Si cet échange avec le jury avait pour but de vérifier le niveau de culture générale des candidats dans leur spécialité, mais également en dehors de leur zone de confort, il avait également pour objectif d'appréhender les qualités humaines de chacun au regard des exigences inhérentes à l'environnement professionnel spécifique du renseignement en général et plus précisément de la DGSE. A cette fin, l'ensemble des candidats ont été confrontés à des mises en situation. Beaucoup ont alors éprouvé des difficultés à prendre du recul ne valorisant pas assez leurs expériences ou leurs études, conservant un traitement très scolaire des problématiques ou des situations proposées. Un manque de maturité chez les candidats (très jeunes pour la plupart, certains n'ayant pas encore terminé leurs études de Master) explique certainement les difficultés observées chez un certain nombre d'entre eux.

Si le concours d'attaché externe de la DGSE laisse aux candidats la possibilité de s'y inscrire en choisissant une spécialité (géopolitique, informatique, administration générale, langues), sa vocation est de sélectionner ceux qui présentent les qualités et compétences requises pour entrer dans ce corps, par essence généraliste. A ce titre, une part significative des attendus est commune à l'ensemble des spécialités qu'il s'agisse de compétences rédactionnelles, de capacités à structurer sa pensée, à l'exprimer avec précision et clarté en français ou d'une connaissance suffisante du monde actuel et récent et des sociétés humaines. De la même façon, la maîtrise de l'anglais à un niveau scolaire constitue une condition nécessaire pour être admis au regard des fonctions occupées par la plupart des attachés de la DGSE au début de leur carrière au sein du Service.

Libres de leur choix de spécialité, les candidats doivent garder en tête cette exigence en matière de tronc commun de compétences et préparer le concours en veillant à développer un niveau solide dans ces domaines. De trop fortes lacunes les concernant ne s'avèrent en effet le plus souvent pas compensées par les performances en spécialités.

III - CONCLUSION

Dans une large majorité des cas, les dossiers présentés par les candidats ont été de bonne qualité, présentant des lettres de motivation argumentées et des CV détaillés. Le jury souligne l'importance du soin que les candidats doivent apporter à la préparation du dossier. Outre le fait qu'ils constituent le premier élément d'appréciation du niveau du candidat, les documents y figurant servent également à alimenter la réflexion du jury dans la préparation et la conduite des épreuves orales.

En dépit de cette bonne qualité générale des dossiers, une certaine amplitude a été observée dans les prestations des candidats aux épreuves du grand oral, certains n'ayant visiblement pas pris la mesure du concours et ne s'y étant manifestement par préparés correctement. A ce titre, si les épreuves en spécialité langue ont permis de sélectionner des candidats de grande qualité, elles ont également mis en lumière une différence notable de niveau entre les postulants présentant cette filière et ceux présentant la spécialité géopolitique, ces derniers bénéficiant selon toute vraisemblance d'une formation académique, dans une écrasante majorité des cas développée au sein des instituts d'études politiques, les préparant mieux à ce type d'épreuves. Cet écart, un peu moins marqué cependant, a également été observé pour les autres spécialités ouvertes (informatique et administration).

Toutes spécialités confondues cette fois, le jury s'étonne du faible niveau de connaissance générale des candidats concernant l'organisation du ministère des Armées, des contraintes et obligations liées au statut de la fonction publique. Le niveau de culture générale est par ailleurs largement perfectible en administration générale.

Si les informations disponibles en sources ouvertes sur le fonctionnement de la DGSE et les déroulés possibles de carrière se multiplient et permettent aux candidats d'afficher globalement un très bon niveau de préparation dans ce domaine, il a souvent été constaté que les candidats manquaient de recul et d'analyse sur les implications professionnelles et personnelles de ces carrières. Le caractère exceptionnel du métier est connu, mais peu de candidats ont réfléchi aux droits, devoirs et contraintes du statut d'attaché à la DGSE. Les contraintes sur la vie personnelle et les enjeux moraux autour du métier sont apparus peu maitrisés ou ont été peu réfléchis. Les contraintes font parfois l'objet d'un discours relativement convenu sur leur acceptation par les candidats, posture qui cède relativement rapidement face aux questions du jury.

Beaucoup de candidats réussissent aisément à motiver leur souhait de développer une carrière dans le domaine des relations internationales ou de la défense (ministère des Armées), voire dans un service de renseignement, mais ont des difficultés à justifier leur souhait d'intégrer précisément la DGSE. Souvent, cette difficulté résultait d'une connaissance superficielle de la DGSE en tant que service de renseignement.